

Christophe Rey

Université de Picardie Jules Verne

LESCLaP (CERCLL)

Séminaire Laboratoire Parole et  
Langage (LPL) – Université de  
Provence  
04 juin 2010

# Histoire croisée de la lexicographie et de la phonétique française : la question du marquage de la prononciation dans les dictionnaires

	Laryn- gules	Palatales d'arrière	Palatales d'avant	Linguales	Labiales
CONSONNES	Plosives	k g		t d	p b
	Nasales		ŋ	n	m
	Latérales			l	
	Roulées		(r)	r	
	Fricatives	h	(w)	(ʃ) j	ʃ ʒ s z f v w ɥ
VOYELLES	Fermées	u	y i		(u) (y)
	Mifermées	o	ø e		(o) (ø) (é)
		ɔ	o		(ɔ) (o)
	Miouvertes	ɔ	œ ε		(ɔ) (œ)
	Ouvertes	a	ɑ a		(a) (ɑ)



# Les savoirs phonétiques se sont en partie construits à travers la lexicographie

Les grammairiens théoriciens des sons assoient leurs théories dans les dictionnaires

## Nicolas Beauzée

- opposition « orales »/ « nasales »
- opposition « fortes »/ « foibles »
- article « nasalité »
- etc.

- **Encyclopédie** (1756-1765)
- *Grammaire Générale* (1767)
- **Encyclopédie Méthodique** (1782-1832)

# Perspectives de ce travail

## Interdisciplinarité

1. Approche lexicographique : Essayer d'esquisser les traits d'une histoire mal connue de la dimension phonétique dans les dictionnaires
2. Approche phonétique : Essayer de proposer un éclairage historique sur la construction de la discipline « Phonétique » à travers l'étude des dispositifs de marquage de la dimension sonore de la langue dans les dictionnaires

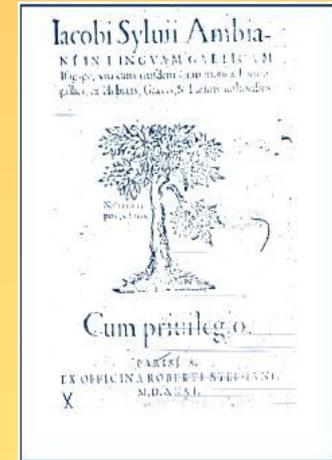
# Portraits des premiers phonéticiens : les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle



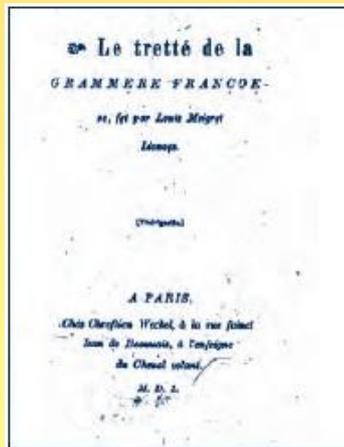
Les premières analyses historiques sur la prononciation du français se font à travers la publication des premières grammaires vernaculaires.



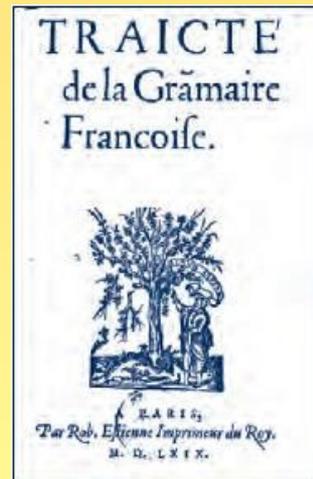
Palsgrave (1530),  
Lesclarcissement de la langue francoise



Sylvius (1531),  
Grammatica latino-gallica



Meigret (1550),  
Le tretté de grammere françoeez



Estienne (1569),  
Traicté de la gramaire Françoise

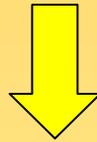


Ramus (1572),  
Grammaire

# Le rapport entre grammaires et dictionnaires de langue

Comment s'est traduit cet intérêt pour la prononciation dans les dictionnaires ?

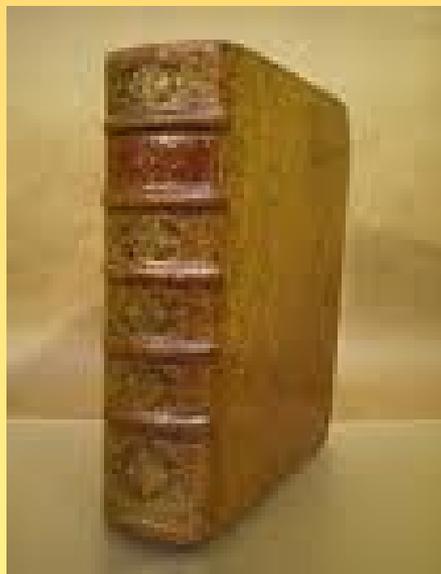
Quels liens établir entre ce souci de la dimension phonique de la langue et la création des premiers dictionnaires du français ?



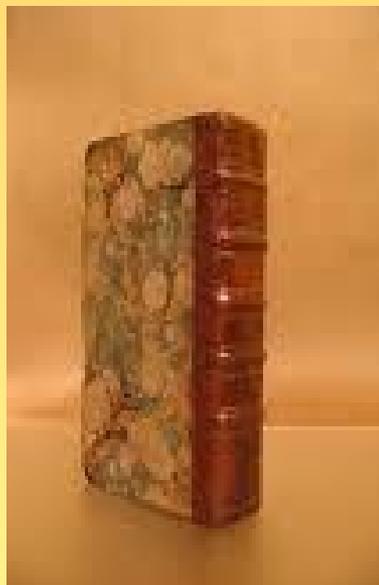
**L'impossible orthographe**

**Le dictionnaire, témoin privilégié de la querelle entre une orthographe phonétique et une orthographe étymologique**

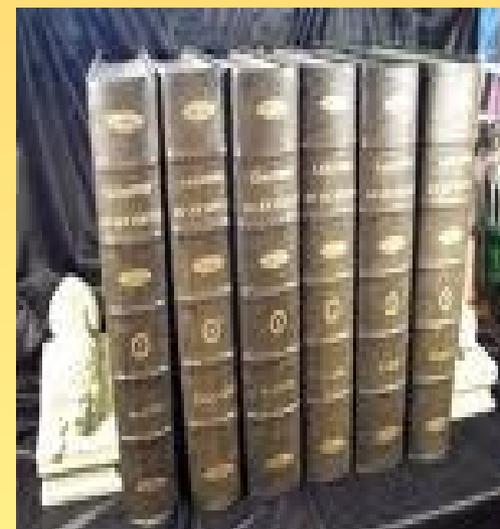
# Le marquage lexicographique de la prononciation : des réceptacles multiples



**Les dictionnaires de rimes**



**Les dictionnaires de langue**



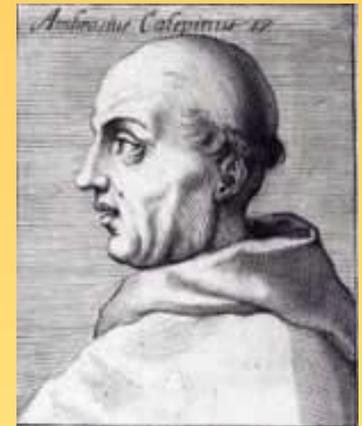
**Les dictionnaires de  
prononciation**

# Première période : les dictionnaires de langues et encyclopédies

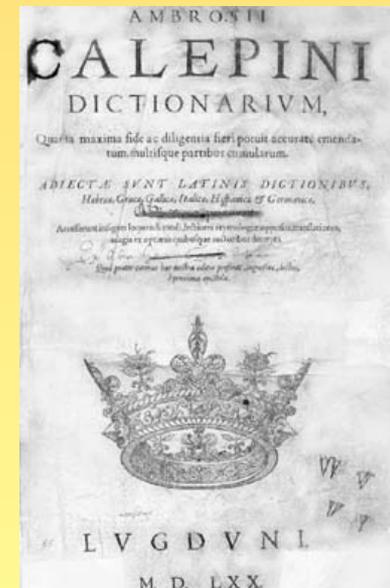
# Le XVIe siècle : le siècle de la lexicographie bilingue

## *Cornucopiæ ou Dictionarium lingua latina* (11 langues dans ses dernières éditions)

- *Dictionnaire latin, grec* (1502)
- *Dictionnaire lat., grec, héb., ital., fr., esp., all.* (1570)
- *Dictionnaire lat., grec, héb., ital., fr., esp., all., flam.* (1570)
- *Dictionnaire lat., grec, héb., ital., fr., esp., all., flam., angl.* (1580)
- *Dictionnaire lat., grec, héb., ital., fr., esp., all., flam., angl., port., hongrois.* (1585)
- *Dictionnaire lat., grec, ital., fr., esp., all., angl., pol., hongrois.* (1588)



**Ambrogio Calepino**  
(1435-1511)



# Robert Estienne



Lettrine tirée de : Martin Luther, Tomus quartus omnium operum ..., Wittenberg, Johannes Lufft, 1574.



**Robert Estienne**  
(1503-1559)

□ *Dictionarium seu Linguae latinae thesaurus,*  
*dictionnaire latin-français (1531)*

□ *Dictionnaire françois-latin contenant les motz et manieres de parler françois tournez en latin (1 vol., in-folio) (1539)*



**La prépondérance de la langue française**



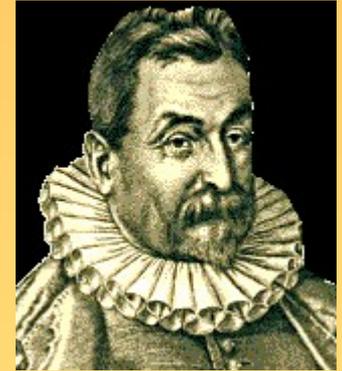


Lettrine tirée de : Martin Luther, Tomus quartus omnium operum ..., Wittenberg, Johannes Lufft, 1574.

# Jean Nicot

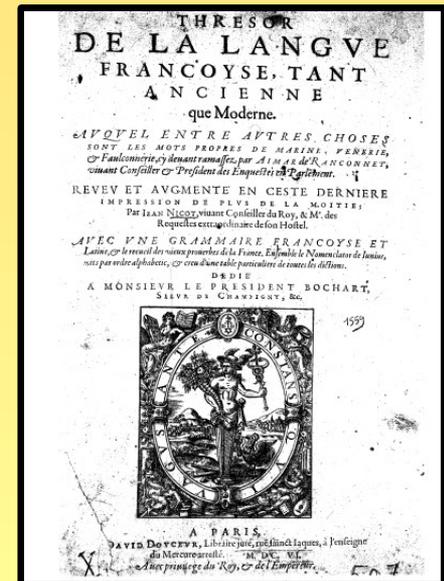
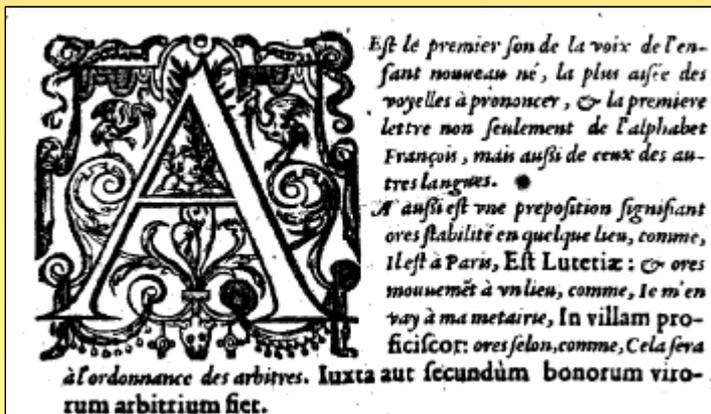
**Le Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne (1606) :**

**un faux dictionnaire bilingue**



**Jean Nicot  
(1530-1600)**

- Projet de réédition améliorée du dictionnaire de Robert Estienne
- Publication à titre posthume (1606)
- Une plus grande place accordée aux définitions
- Une place plus importante accordée au français



# Le XVII<sup>e</sup> siècle : la naissance du dictionnaire monolingue et les premières tentatives de transcription de la prononciation



Lettrine tirée de : Martin Luther, Tomus quartus omnium operum ..., Wittenberg, Johannes Lufft, 1574.

## Les trois premiers dictionnaires monolingues français

**César-Pierre Richelet**  
(1626-1698)



*Dictionnaire françois*  
(1680)

**Antoine Furetière**  
(1619-1688)



*Dictionnaire universel*  
(1690)

**Académie française**  
(depuis 1635)



*Dictionnaire de l'Académie Française*  
(1694)

**La dimension sonore à travers la question de l'orthographe**

# I. Comment se positionne le Dictionnaire de l'Académie Française ?



**Position stable  
concernant la  
prononciation**

**La prononciation  
sert aux étrangers et  
aux natifs**



**Position  
globale du  
DAF**

“On n'apprend pas la prononciation dans un dictionnaire ; on ne l'y apprendrait que mal, quelque peine qu'on se donnât pour la représenter aux yeux. Les signes propres manquent ordinairement pour l'exprimer, et les signes qu'on inventerait pour les remplacer seraient le plus souvent trompeurs. La bonne prononciation, c'est dans la compagnie des gens bien élevés, des honnêtes gens, comme on disait autrefois, qu'il faut s'y façonner et s'en faire une habitude. Quant aux étrangers, ils ne l'apprendront qu'en parlant la langue dont ils veulent se rendre l'usage familier avec ceux qui la parlent de naissance et qui la parlent bien. [...]” (*Dictionnaire de l'Académie Française* 1694, Préface)

**La prononciation a peu occupé l'Académie. On ne la trouvera indiquée que dans un petit nombre de cas. L'Académie persiste à croire, avec ses prédécesseurs, que le seul moyen d'apprendre la bonne prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux.**

# Estimation chiffrée du marquage de la prononciation dans les trois premiers monolingues

Plusieurs dizaines de milliers d'entrées

	DF (1680)	DU (1690)	DAF (1694)
Se prononce	148	50	350
Prononcez	631	0	0
Prononcer	32	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>811</b>	<b>50</b>	<b>354</b>

**I. Un marquage peu présent**

**II. Un marquage lié à la distance entre graphie et phonie**

# Exemples de marquage de la prononciation

Abîme, s. m. *Profondeur immense, goufre profond.* (DF 1680)

**ABYSME**, s. m. *Gouffre profond où on se perd, d'où on ne peut sortir. Il y a de profonds abysmes dans ces montagnes, dans ces rochers, dans ces mers, dans ces rivières. cette ville est fonduë en abysme.* (DU 1690)

**ABYSME** : « L'S ne se prononce point » (DAF 1694)

Abaïe, s. f. **prononcez** *abéie*. Lieu où vivent des Religieux, ou des Religieuses, & qui a du revenu pour les faire subsister. [Une bonne Abaïe.] (DF 1680)

**ABBAYE**, se prend quelquefois pour un composé des Religieux & de l'Abbé. Voilà une *Abbaye* bien réglée, où l'Abbé vit comme un simple Moine. (DU 1690)

**ABBAYE**, s. f. (On prononce *Abéie*.) Monastère d'hommes, qui a pour Supérieur un Abbé; ou de Filles, qui a pour Supérieure une Abbesse. (DAF 1694)

**Les indications de prononciation sont introduites pour palier le décalage entre écrit et oral.**

# La dimension phonique à travers le marquage de la prosodie

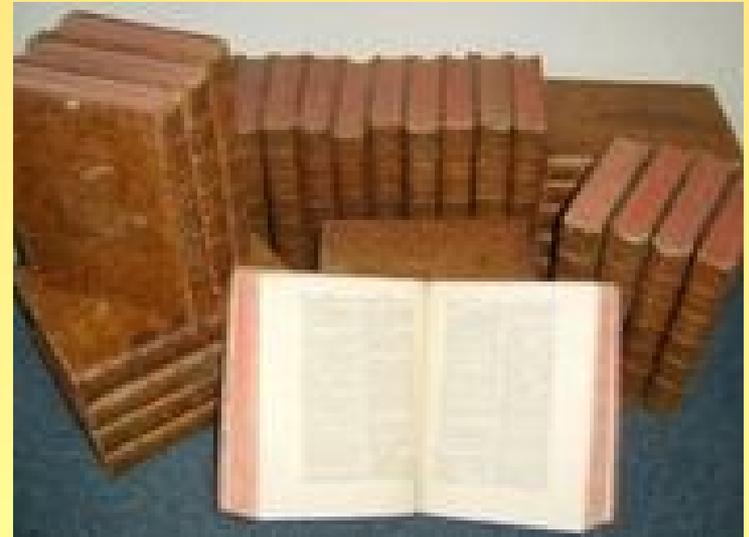
Un aspect particulier des notations de prononciation a trouvé auprès des lexicographes réticents un accueil plus favorable, c'est celui qui concerne les marques prosodiques. Celles-ci se tenaient à l'écart il est vrai de la querelle orthographe usuelle/orthographe réformée, puisqu'elles représentent des indications complémentaires pour tous les types de graphies. (Quémada, 1968 : 110)

« La *méthode prosodique* n'est point suffisante pour cela, qu'elle ne saurait indiquer les différences bizarres qui existent entre l'orthographe d'un mot et la manière de le prononcer. » (Note insérée par les éditeurs du LANDAIS à la suite de l'Avertissement du *Grand dictionnaire*)

Pierre Restaut (1696-1764), auteur du *Traité de l'orthographe française et de la prosodie nécessaire pour la prononciation en forme de dictionnaire*

Va influencer la tradition lexicographique future (notamment Féraud et GVF) en proposant ses réflexions sur la prosodie.

*Grand Vocabulaire François*  
(1767-1774)  
Panckoucke



# Les encyclopédies françaises du siècle des Lumières



**ENCYCLOPEDIE**

**1751-1777**

Encyclopédie : Introduction systématique d'articles consacrés aux lettres de l'alphabet avec un développement sur la prononciation de ces dernières.



**1782-1832**

Encyclopédie méthodique : Plus de développements.

« La différence de la quantité fait un obstacle très grand à la *Prononciation* des langues; c'est de cette différence que résulte l'accent d'une langue ou sa quantité : on a tâché de distinguer cette Prosodie par les signes qui marquent les longues et les brèves dans les exemples qui seront rapportés. » (Encyclopédie Méthodique, Gramm et Litt, s.v. PRONONCIATION)

# Le XVIII<sup>e</sup> siècle : à la recherche d'un marquage efficace

## L'échec des notations précédentes

« La démarche traditionnelle dérivée de l'orthographe ou de signes qui, par son intermédiaire, sont associés de façon conventionnelle à certains sons, était déjà déconsidérée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les transcriptions parallèles, à la manière de Richelet par exemple, ne purent se perpétuer **à cause de l'incertitude où elles laissaient le lecteur, faute de systématisation et de précision articulatoire.** (Quémada, 1968)

« Si au lieu d'un maître qui vous parle, vous n'avez qu'un livre à lire, comment peut-il vous apprendre quelle espèce de son on a voulu ou dû tracer dans ces caractères qu'il vous faut choisir pour des sons qu'il ne peut vous indiquer que par des caractères ? En parlant de *prononciation*, il faut qu'il suppose déjà que vous savez parler. » (*Encyclopédie*, s.v. PRONONCIATION)

## Des transcriptions multiples

D'Alembert s'appliqua à repenser le problème et conclut encore à la nécessité d'une double transcription orthographique. À côté de la vedette en orthographe d'usage, une transcription en *orthographe réformée*, c'est-à-dire conforme à la prononciation, serait directement déchiffrable par un autochtone instruit dans sa langue. Dans les ouvrages bilingues, cette dernière permettrait de noter les prononciations étrangères : « Il seroit encore à propos, pour rendre un tel ouvrage plus utile aux étrangers, de joindre à chaque mot la manière dont il devoit se prononcer suivant l'orthographe des autres nations. *Exemple.* On sait que les Italiens prononcent *u* et les anglois *w*, comme nous prononçons *ou*, etc. Ainsi au mot *ou* d'un *dictionnaire*, on pourroit dire : les Italiens prononcent ainsi l'*u*. et les Anglois l'*w*; ou, ce qui seroit encore plus précis, on pourroit joindre à *ou* les lettres *u* et *w*, en marquant que toutes ces syllabes se prononcent comme *ou*, la première à Rome, la seconde à Londres : par ce moyen les étrangers et les François apprendroient plus aisément la prononciation de leurs langues réciproques. » (*Encyclopédie*, s.v. DICTIONNAIRE)

# Les limites de la correspondance orthographique, où l'idée d'un alphabet universel

« D'Alembert pourtant avait signalé lui-même les difficultés et les limites du procédé conçu de dépasser les correspondances orthographiques pour atteindre le niveau de plus grande généralité par le biais d'un alphabet universel :

« Mais un tel objet bien rempli, supposerait peut-être une connoissance exacte et rigoureuse de la prononciation de toutes les langues, ce qui est physiquement impossible; il supposerait du moins un commerce assidu et raisonné avec des étrangers de toutes les nations qui parlassent bien : deux circonstances qu'il est encore fort difficile de réunir. Ainsi ce que je propose est plutôt une vûe pour rendre un *dictionnaire* parfaitement complet, qu'un projet dont on puisse espérer la parfaite exécution. Ajoûtons néanmoins (puisque nous nous bornons ici à ce qui est simplement possible) qu'on ne feroit pas mal de former au commencement du *dictionnaire* une espece d'alphabet universel, composé de tous les véritables sons simples, tant voyelles que consonnes et de se servir de cet alphabet pour indiquer non-seulement la prononciation dans notre langue, mais encore dans les autres, en y joignant pourtant l'orthographe usuelle dans toutes. Ainsi je suppose qu'on se servît d'un caractere particulier pour marquer la voyelle *ou* (car ce son est une voyelle, puisque c'est un son simple) on pourroit joindre aux syllabes *ou, u, vv*, etc. ce caractere particulier, que toutes les langues feroient bien d'adopter. **Mais le projet d'un alphabet et d'une orthographe universelle, quelque raisonnable qu'il soit en lui-même, est aussi impossible aujourd'hui dans l'exécution que celui d'une langue et d'une écriture universelle. Les philosophes de chaque nation seroient peut-être inconciliables là-dessus : que seroit-ce s'il falloit concilier des nations entières ?** » Les clauses restrictives n'étaient hélas que trop fondées : l'alphabet phonétique international ne devait voir le jour que bien plus tard. » (Quémada, 1968 : 116)

**Les réflexions autour de la transcription des sons s'élaborent au sein de l'Encyclopédie**

# Les alphabets universels : développements aux XIX<sup>e</sup> siècle

VIDAL (Étienne T.-T.).— Notographie (la), **alphabet** universel des sons. Méthode nouvelle d'écrire aussi vite que la parole dans toutes les langues. Paris, Delaunay, 1829, in-4.

Porset Charles, . Langues universelles, langues philosophiques, langues auxiliaires au XIXe. Essai de bibliographie. In: Romantisme, 1979, n°25-26. Conscience de la langue.. pp. 209-215.

## CHARLES NODIER

« La *Prononciation* est certainement la plus arbitraire de toutes les sciences de l'homme, la plus difficile à formuler, celle qui se refuse le plus irrésistiblement à une démonstration écrite. Et la raison en est si sensible que l'on comprend à peine qu'elle ait échappé aux innombrables vocabulistes qui ont entrepris de figurer la prononciation française. Toute émission de la parole qui n'a point de signe écrit dans l'alphabet ne saurait s'enseigner par d'autres moyens que la parole. » Cette antinomie acceptée comme irrémédiable entraînera une condamnation de principe de quelques tentatives antérieures au titre d'idée « inexécutable, qu'il faut reléguer au nombre des chimères scientifiques avec la pierre philosophale, la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel. La prononciation figurée par des signes équivoques (et je ne pense pas qu'elle puisse l'être autrement) n'est qu'une superfétation vaine et trompeuse dans les vocabulaires. La naïve prononciation de la langue française est donc mise en grand péril par les dictionnaires de prononciation. » (Avertissement du *Vocabulaire de la langue française*, iv, vi-vii (1836))

# Seconde période

Les premières transcriptions plus techniques  
La voie des dictionnaires de spécialité

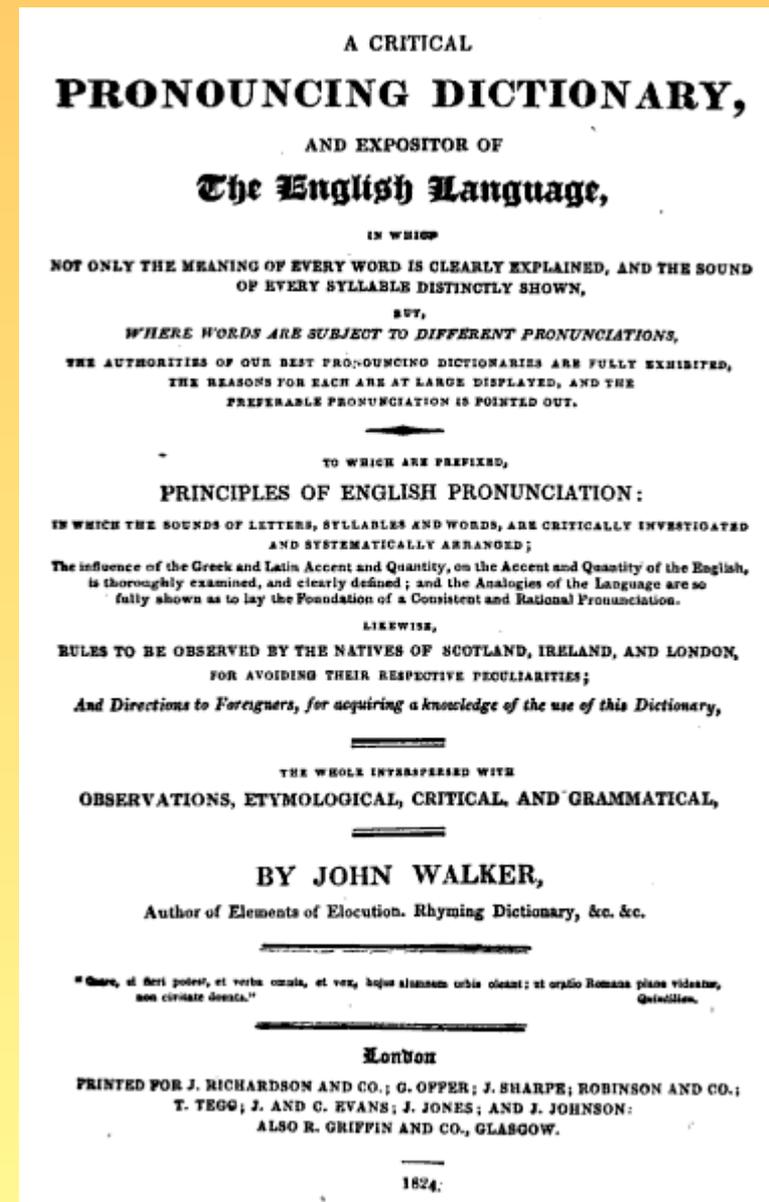
La dimension phonétique assumée dans les dictionnaires  
Le marquage systématique de la phonétique passe par les répertoires  
spécialisés (Cf. Jean-François Féraud)

# Le modèle venu d'Angleterre

« Un fait nouveau va marquer le milieu du XVIIIe siècle, c'est le développement des indications phonétiques dans les dictionnaires généraux en Grande-Bretagne, ce que J. Murray estimera être la seule acquisition véritable de la lexicographie anglaise du temps. Illustrée surtout par le dictionnaire de **John Walker** qui fut imité pendant plus d'un siècle, cette pratique sera rapidement adoptée par les dictionnaires bilingues et ne manquera pas, par leur intermédiaire, d'influencer la lexicographie monolingue française. » (Quémada, 1968 : 108)

1791

*Critical Pronouncing Dictionary*



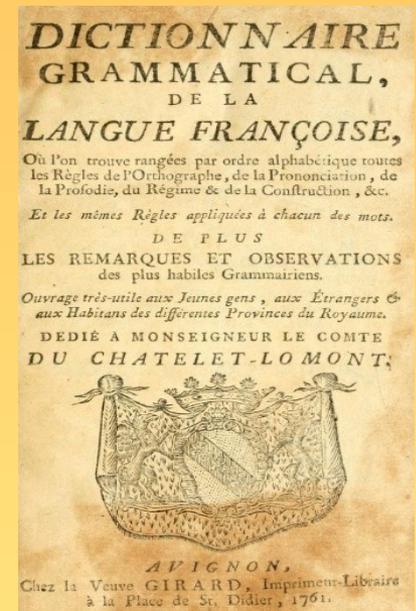
# Jean-François FÉRAUD (1725-1807)

1761

« Féraud, est sans doute le premier lexicographe à avoir introduit, dès 1761, et systématiquement, la prononciation à côté de chaque entrée, dans un système de transcription qui correspond à un alphabet simplifié, les digrammes étant ramenés aux voyelles de base (*ai, ei* transcrits *é, è, ê* selon la prononciation; *au, eau*, transcrits *o; eu, ou, oi* et les digrammes correspondant aux voyelles nasales ayant été maintenues). » (Liselotte Pasques, 1986 : 9)

## « PRONONCIATION

II. La PRONONCIATION est une ch<sup>o</sup>se, qu'on ne peut bien montrer que de vive voix, et bien apprendre que par un long usage. En tâchant de la peindre à l'oeuil, nous n'avons prétendu que dégr<sup>o</sup>ssir cette partie, et faire éviter les fautes les plus grossières et les plus sensibles. Nous avons borné notre travail (en répétant les mots entre deux crochets) à supprimer les lettres, qui ne se prononcent pas; à mettre un équivalent aux diphtongues, plus rapproché de la Prononciation; à substituer, aux caractères de l'Ortographe, d'autres caractères moins équivoques; enfin à mettre entre deux tirets, ou divisions, les assemblages de voyelles, qui ne forment qu'une seule syllabe. Ainsi, dans ACCABLEMENT, par exemple, un des deux cc ne se prononçant pas, non plus que le t final, en se prononçant comme an et c comme k, nous écrivons entre deux crochets [akâbleman]. Dans ACCÉDER, les deux cc se prononcent, le 1er. comme k, le 2d. comme un c doux ou une s forte, l'r est muette et l'e, qui la précède, est fermé: nous écrivons donc [akcédé, ou aksédé]. Dans CROIRE, oi a le son d'oa dans la Prononciation soutenue, et (suivant plusieurs) d'è dans le discours familier: en répétant ce mot, nous écrivons donc [croâ-re ou crère]. Dans ACCOUTUMER, ou ne forme qu'une syllabe: nous l'avons donc mis entre deux tirets, ou divisions [A-kou-tumé]. = Il est aussi beaucoup d'accens, qui se prononcent et ne s'écrivent pas: en répétant le mot en italique, nous avons marqué ces accens. AGRESTE, AIGRETTE, ALERTE, ABBESSE, ADMETTRE, AISSELLE, en sont des exemples. Nous écrivons entre deux crochets [agrêste, égrète, alêrte, abèce, admêtre, écèle] en avertissant quand l'è est ouvert, comme dans le 3e., et quand il est moyen, comme dans les autres. = Pour les règles générales de la Prononciation, on les trouvera au commencement de chaque lettre, avec leurs exceptions. Voy. dans ce Volume, A, B, C, D. » (J.-F. Féraud, *Dictionnaire critique*: Préface de 1787)



1767-1768

## DICTIONNAIRE CRITIQUE, DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PAR M. l'Abbé FÉRAUD, Auteur du Dictionnaire Grammatical.

DÉDIÉ

À Monseigneur de BOISGELIN, Archevêque d'Aix, &c. l'un  
des Quarante de l'Académie Française, &c.

TOME PREMIER.

A = D:



A MARSEILLE, X 9 0

Chez JEAN MOSSY Pere et Fils, Imprimeurs du Roi, de la Ville, de la Marine, etc.  
et Libraires à la Canebrière, à côté du Bureau des Droits.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

# Exemples de notation de la prononciation chez Féraud

**AOUT.** *s. m.* Prononcez *ou*, long.

**APOLLON.** *subst. m.* On **prononce** les deux *ll*, mais sans les mouiller ; tout bref. *Apol-lon.*

**ÉRUPTION.** *sub. f. 1ere. è fermé, 2e. brève, Érup-cion.*

**FLEGMATIQUE.** *adjectif. Flegme. s. m. le g se prononce. Fleg-ma-ti-ke ; 2e. & 3e. brèves.*

**NEZ.** *s. m. Prononcez Né ; l'e est fermé, le z ne se prononce pas.*

« **GANGRÈNE**, *s. f. [Quelques Auteurs écrivent comme on prononce cangrène. Le Rich. Port. renvoie du 1er au 2d. Vaugelas voulait qu'on écrivît gangreine, et qu'on prononçât cangrène: mais l'i était là fort inutile: on l'a supprimé.]* » (*Dictionnaire critique de la langue française, 1787*)

« **FOURRAGE**, *s. m. Fourrager, v. n. et act. Fourrageur, s. m. [Foûrage, gé, geur: r forte: 2e e muet au 1er, é fer. au second.]* » (*Dictionnaire critique de la langue française, 1787*)

« **FRANGE**, *s. f. Franger, v. a. et s. m. [1re lon. 2e e muet au 1er, é fer. au 2d.]* » (*Dictionnaire Critique de la langue française, 1787*)

« **FRAUDULEÛSEMENT**, *adv. Frauduleûx, eûse, adj. [Frodu-leû-zeman, leû, leû-ze: 3e lon. 4e e muet.]* » (*Dictionnaire critique de la langue française, 1787*)

# Les dictionnaires de rimes

## DICTIONNAIRE DE RIMES,

PAR P. RICHELET,

Retouché en 1751 par BERTHELIN;

Où l'on trouve, 1<sup>o</sup> tous les Mots de la Langue françoise; 2<sup>o</sup> les Termes de Sciences et d'Arts; 3<sup>o</sup> le Genre et la Définition des Mots; 4<sup>o</sup> les Noms propres de la Mythologie, de la Géographie et de l'Histoire.

NOUVELLE ÉDITION,

Corrigée, augmentée et remise dans un nouvel ordre,

Par MM. DE WAILLY, Proviseur du Collège royal de Henri IV;  
et DREVET, Censeur.

A PARIS,

CHEZ DE BAUSSEAUX, Libraire, QUAI MALAQUAIS, n<sup>o</sup> 15.

1817.

## DICTIONNAIRE DE RIMES.

A, BA

BA

CA, KA, QUA

<b>A</b> , voyelle. — A, <i>prop.</i> A ( <i>il</i> ), d'avoir. Aa, riv. de France. Angaha, m. espèce de serpent. Brouaha, m. bruit confus. Cahin-caha, <i>adv.</i> Ha! ha-ha! <i>interj.</i> Ha-ha, m. fossé. Laa, v. d'Autriche. Nausica, fille d'Alci- nous. Sanaa, v. de l'Ar- bie.	<b>Caiba ou caiba</b> , m. ar- bre d'Afrique. <b>Copaiba</b> , ou <i>cupayba</i> , m. arbre du Brésil. <b>Cuba</b> , Ile d'Améri- que. <b>Cuba</b> , divinité des dormeurs. <b>Curupicaiba</b> , m. ar- bre. <b>Galamba</b> , m. bois odo- riférant. <b>Galha</b> , empereur ro- main. <b>Guba</b> , m. étoffe de laine de Hongrie. <b>Guira-deraha</b> , m. oi- seau. <b>Juba</b> , roi de Mauri- tanie. <b>Macouba</b> , m. sorte de tabac. <b>Marahba</b> , m. instru- ment à archet. <b>Marinha</b> , m. instru- ment à vept.	<b>Queraiba</b> , m. arbre du Brésil. <b>Rhomba</b> , m. baume. <b>Saba</b> , pays. <b>Sabba</b> , devineresse. <b>Siba</b> , déesse des Sla- vons. <b>Simarouba</b> , m. arbre d'Amérique. <b>Tatauba</b> , m. arbre du Brésil. <b>Vimba</b> , m. poisson. <i>Voyez les verbes en ber, au présent défini.</i>
<b>BA</b>	<b>CA, KA, QUA.</b>	<b>CA, KA, QUA.</b>
<b>Aba</b> , roi de Hongrie. <b>Baba</b> , imposteur turc. <b>Cadaba</b> , m. plante. <b>Calaba</b> , m. plante. <b>Colomba</b> , m. bois d'a- loès. <b>Comara-cuba</b> , m. plante.	<b>Abaca</b> , m. platane. <b>Agandecoa</b> , maîtresse de Fingal. <b>Balalaika</b> , m. instru- ment de musique. <b>Barca</b> , royaume d'A- frique. <b>Cascica</b> , m. plante du Brésil.	

A

# Les dictionnaires orthographiques

VOCABULAIRE  
ORTHOGRAPHIQUE,  
PAR ORDRE DE SONS;  
OU  
PEINTURE MÉTHODIQUE  
DE TOUS LES SONS  
DE LA LANGUE FRANÇAISE,

CONTENANT la solution de toutes les difficultés que rencontrent les orthographistes sur le choix des divers signes qui peignent le même son, l'emploi des consonnes simples ou redoublées, nulles ou sonores, seules ou accompagnées, etc. par des règles sûres et précises, ou par des tableaux alphabétiques.

Par C. F. JH. FONTAINE, Professeur de  
Langue française.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue du Four-Honoré, n<sup>o</sup>. 44.  
Et chez MORIN, Commissionnaire en Librairie,  
rue Christine, n<sup>o</sup>. 12.

AN IV DE LA RÉPUBLIQUE,

( 1 7 9 5. )

## U final.

us, dans

cabus, *adj. m.*

dessus, *adv.*

jus, *s. m.*

plus, *adv.*

pus, *s. m.*

*pourriture.*

en-sus, *adv.*

*de plus.*

verjus, *s. m.*

## O INITIAL :

HO aspiré, dans : *hoc, hoche, hochet, holà ! Hollande, honnir.*

HAU aspiré, dans : *hausse, hausse-col, hausser, haut, hautain, hautbois.*

HÔ non aspiré, dans : *hôpital, hôtel, hôtellerie.*

ô, dans : *ôtage, ôter.*

HO non aspiré, dans : *holocauste, homicide, homme, hommage, homogène, etc.*

AU, dans : *aube, aubépine, auberge, aubier, aucun, audace.*

## O INTERMÉDIAIRE :

HAU non aspiré, dans : *exhausser, surhausser.*

HO non aspiré, dans : *bonhomie, cahoter, cohorte, exorbitant, mahomé-tan, etc.*

ô, dans : *apôtre, aumône, atôme, chômer, clôture, etc.*

AU, dans : *amirauté, baguenauder, baudet, etc.*

## O FINAL :

... o, dans les mots étrangers : *agio, Bilbao, cacao, cicero, coco, credo.*

... OS, dans : *campos, cahos, héros.*

... ÔT, dans : *dépôt, entrepôt, impôt.*

... AU, dans : *boyau, fléau, joyau.*

... AUD, dans : *lourdaud, noiraud, penaud.*

... AUT, dans : *artichaut, défaut, héraut.*

... OC, dans : *broc, croc, accroc.*

... OP, dans : *sirop.*

# L. Darbois

*Dictionnaire des dictionnaires pour apprendre plus facilement et pour retenir plus promptement l'orthographe et le français (1830)*

Le classement alphabétique implique la connaissance préalable de la graphie du mot recherché ; d'autre part, l'orthographe française présente les nombreuses anomalies que l'on sait et qu'aggravent bien des incertitudes en période de mutation. C'est pourquoi L. DARBOIS crut, en 1830, devoir répondre à l'attente du public par un ouvrage dans lequel il est possible de « trouver rapidement ce que l'on veut chercher sans être obligé de savoir d'avance l'orthographe » (67). Son *Dictionnaire des Dictionnaires* présente les mots « dans l'ordre naturel des difficultés », entendons par là que seules les formes de référence sont classées par ordre alphabétique. Ces formes sont celles qui ont été choisies par l'auteur pour représenter la prononciation type et entraîner à sa suite toutes les combinaisons graphiques correspondantes.

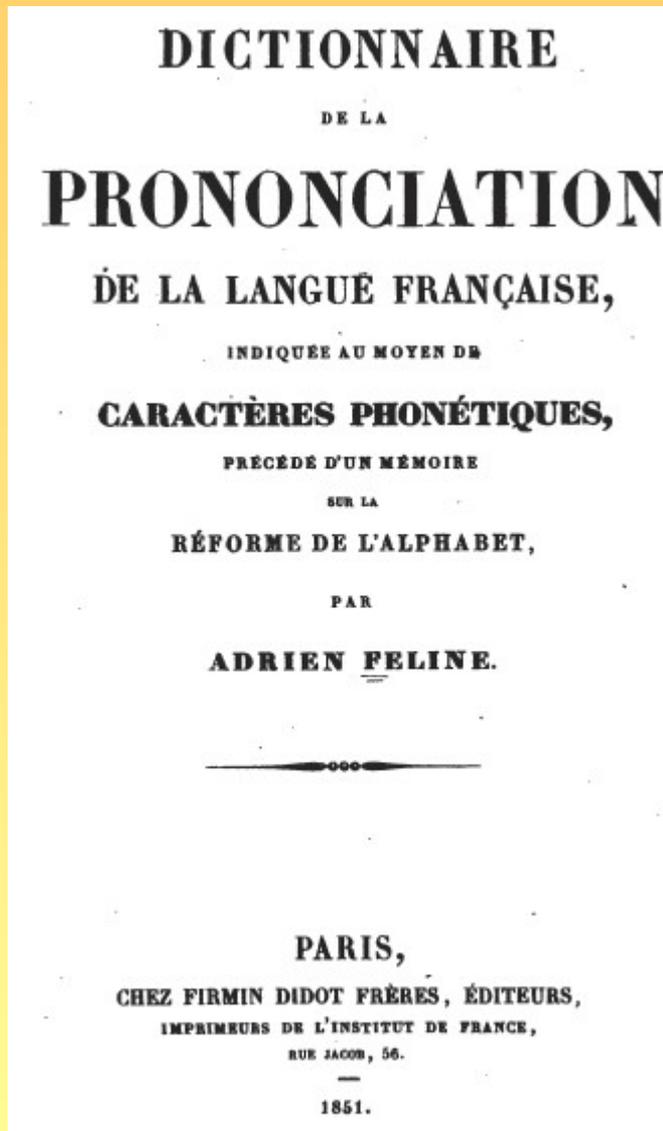
LAC... : *lacer, laceret, lacet, lacérer, lacération, lacinié, lacis*; LASS... : *lasse, lasser, lassitude*; LASC... : *lascif, lascive, lasciveté, lascivement*.  
LAI... : *lai, laiche, laïque, laid, laide, laideur, laideron, laie, etc.*; LE... : *les, léthargie, lettre, lexigraphe, lexigraphie, lésion, lesquels*.

*Intermédiaires et finales :*

... AIME : *j'aime, tu aimes, il aime, ils aiment*.  
... EDME : *Edme*.  
... EIME : *bleime, seime*.  
... EM : *ad rem, Bethleem, harem, Harlem, hem, idem*.  
... EME/ÊME : *abstème, anathème, Angoulême, apophtegme, apostème*.  
... EMMÉ : *dilemme, gemme, lemme*.  
... ESME : *ténesme*.  
... EMNE : *indemne*.

# Les dictionnaires de prononciation

Adrien Feline  
(1861)



**ALPHABET PHONÉTIQUE.**

VOYELLES.		CONSONNES.	
SIGNES.	VALEUR.	SIGNES.	VALEUR.
a	a	p	p
â	â	b	b
ā	an, en	m	m
e	é	t	t
é	è, ê, ai	d	d
ε	e	n	n
ê	eu	k	k q c
i	i	g	gu
î	in	g̃	gn
ō	o	l	l
ò	ò, au	l̃	ill, il
o	on	y	y
u	u	f	f
ù	ou	v	v
ū	un	w	w
		s	s, c
		z	z, s
		h	ch
		j	j, g
		r	r

**EXPLICATION DES SIGNES.**

ˆ     Accent des lettres longues.  
ASP.   Indication des mots aspirés.  
—     Trait séparatif des lettres qui s'ajoutent au mot pour former la liaison.

# Exemples tirés du dictionnaire de Féline

ORTHOGRAPHE USUELLE.	PRONONCIATION DE LANDAIS.	DICTIONNAIRE PHONÉTIQUE (1).
Anagramme,	Anaguerame,	Anagram.
Billon,	Bilon,	Bilo.
Biscaye,	Biceká-je,	Biskay.
Deuil,	Deu-je,	Dej.
Boudin,	Boudein,	Búdi.
Boa,	Boa,	Boa.
Bois,	Boá,	Bdá.
Boire,	Boare,	Bdar.
Bataillon,	Batá-ion,	Batalo.
Oeil,	Euje,	ej.
Cercueil,	Cerkueuie,	Sérkej.
Recueillir,	Rekueuieir,	Rakeljir.
Groin,	Guero-ein,	Grúj.
Guingan,	Guieinguan,	Giga.
Imprévoyant,	Einprevoeian,	Iprevúaya.
Oint,	Oein,	Új.
Agneau,	Agnió,	Agó.
Doyen,	Doeiein,	Dúajj.
Criailler,	Kriá-je,	Kriyáje.

## Autres dictionnaires

5. Le dictionnaire Martinet-Walter (MW). — *Le Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* diffère pro-

BOULOIR, bóldar.  
BOULON, bólo.  
BOULONNER, bólone-r.  
BOUQUE, búk.  
BOUQUER, báke-r.  
BOUQUET, báké-t.  
BOUQUETIER, búktie.  
BOUQUETIÈRE, búktier.  
BOUQUETIN, búkti.  
BOUQUIN, búki.  
BOUQUINER, búkine-r.  
BOUQUINERIE, búkinri.  
BOUQUINEUR, búkiner.  
BOUQUINISTE, búkinist.  
BOURACAN, búraká.  
BOURBE, búrb.  
BOURBEUSE, búrbéz.  
BOURBEUX, búrbé-z.  
BOURBIER, búrbie.  
BOURBILLON, búrbilo.  
BOURCETTE, búrsét.  
BOURDAINE, búrdén.  
BOURDALOU, búrdald.  
BOURDE, búrd.  
BOURDER, búrde-r.  
BOURDEUR, búrder.  
BOURDILLON, búrdilo.  
BOURDON, búrdó.  
BOURDONNEMENT, búrdonma-t.  
BOURDONNER, búrdone-r.  
BOURG, búrk.  
BOURGADE, búrgad.  
BOURGEAIS, búrjúá-z.  
BOURGEOISE, búrjúáz.  
BOURGEOISEMENT, búrjúázma-t.  
BOURGEOISIE, búrjúazi.  
BOURGEON, búrjo.  
BOURGEONNÉ, e, búrjone.  
BOURGEONNER, búrjone-r.  
BOURGMESTRE, búrgmêstr.  
BOURLET, búrlé-t.  
BOURNOUS, búrnús.  
BOURRACHE, búrah.  
BOURRADE, búrad.  
BOURRASQUE, búrask.

BOURRE, búr.  
BOURREAU, búrdó.  
BOURRÉE, búre.  
BOURRELER, búrle-r.  
BOURRELET, búrlé-t.  
BOURRELIER, búrlie.  
BOURRER, búre-r.  
BOURRICHE, búrih.  
BOURRIQUE, búrik.  
BOURRIQUET, búriké-t.  
BOURRU, e, búru.  
BOURSE, búrs.  
BOURSIKAUT, búrsikó-t.  
BOURSIER, búrsie.  
BOURSILLER, búrsile-r.  
BOURSOUFLAGE, búrsúflaj.  
BOURSOUFLER, búrsúfle-r.  
BOURSOUFLURE, búrsúflur.  
BOUSCULER, búskule-r.  
BOUSE, búz.  
BOUSILLAGE, búzilaj.  
BOUSILLER, búzile-r.  
BOUSILLEUR, búziler.  
BOUSILLEUSE, búziléz.  
BOUSIN, búzi.  
BOUSSOLE, búsol.  
BOUT, bú-t.  
BOUTADE, bútad.  
BOUTANT, búta-t.  
BOUTARGUE, bútarg.  
BOUTÉ, e, búte.  
BOUTE-EN-TRAIN, bútatri.  
BOUTE-FEU, bútfé.  
BOUTEILLE, bútéj.  
BOUTEILLER, búteje.  
BOUTER, búte-r.  
BOUTEROLLE, bútrol.  
BOUTE-SELLE, bútsél.  
BOUTILLIER, bútije.  
BOUTIQUE, bútik.  
BOUTIQUIER, bútikie.  
BOUTIQUIÈRE, bútikier.  
BOUTIS, búti-s.  
BOUTISSE, bútis.  
BOUTOIR, bútdar.

# En dehors des dictionnaires spécialisés...

Première partie du XIX<sup>e</sup> siècle :  
les accumulateurs de mots

## Au lendemain de la Révolution française

- ❑ **Accroissement des lexiques (métrique, commerce, etc.)**
- ❑ **Nombreux anglicismes (révolution industrielle anglaise)**
- ❑ **Développement du Romantisme**

**Pierre-Claude Boiste**  
(1765-1824)

*Dictionnaire Universel de  
la langue française*  
(1800)

**Charles Nodier**  
(1780-1844)  
*Pan-Lexique*  
(1829)

**Napoléon Landais**

(1803-1852 )  
*Grand Dictionnaire Général  
et Grammatical des  
Dictionnaires Français*  
(1834)

**Louis-Nicolas  
Bescherelle**

(1802-1883)  
*Dictionnaire national*  
(1843)



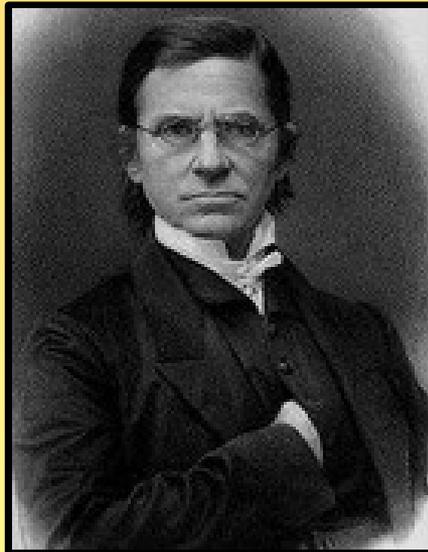
Lettrine tirée de : Etienne Pasquier, Les recherches de la France, Paris, Laurent Sonnius, 1611.

# Deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle

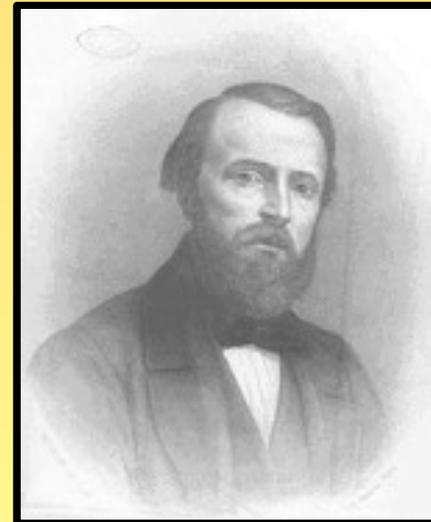


Lettrine tirée de : Etienne Pasquier, Les recherches de la France, Paris, Laurent Sonnius, 1611.

**Emile Littré**  
(1801-1881 )



**Pierre Larousse**  
(1817-1875 )





Emile Littré  
(1801-1881)

# Emile Littré

*Dictionnaire de la langue française*  
(1859-1872)  
+  
*Supplément* (1877)

### III. Prononciation.

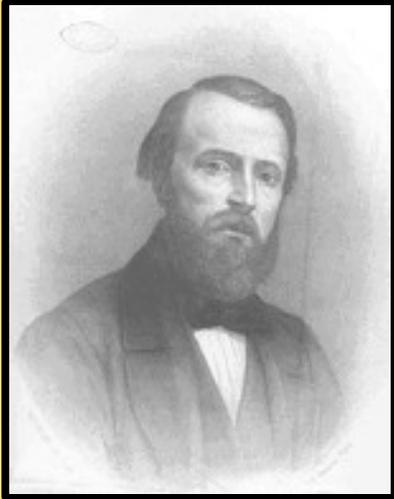
Après chaque mot et entre parenthèses est placée la prononciation. Dans les langues qui ont appliqué aux sons nationaux un système orthographique provenant de la tradition d'une langue étrangère, par exemple le français appliquant l'orthographe latine, il y a souvent un grand écart entre la prononciation réelle et l'orthographe. Cela oblige, quand on veut figurer cette prononciation, autant que cela se peut faire par l'écriture, de recourir à certaines conventions qui ramènent à des types connus les discordances orthographiques. Un tableau annexé à la fin de la Préface indique le procédé de figuration que j'ai employé.

**FRAUDEUR, EUSE** (frô-deur, deû-z')

**FREDONNEUR, EUSE** (fre-do-neur, neû-z')

PARISIEN, IENNE (pa-ri-ziin, ziè-n')

# Grand dictionnaire universel du XIXe siècle 1865-1876



Pierre Larousse  
(1817-1875)

**AVEUGLEMENT** s. m. (a-veu-gle-man — rad. aveugle). Privation de la vue : *Ceux qui poursuivaient les anges que Loth avait recueillis chez lui furent frappés d'un AVEUGLEMENT subit. Dieu le frappa d'un AVEUGLEMENT soudain. (Acad.) Sa puissance errante s'entre-heurtait soi-même, ressemblant au cyclope Polyphémus, qui, après son AVEUGLEMENT, tâta partout de la main, sans savoir où il allait. (Amyot.) M. Cassini avait l'esprit égal, tranquille; son AVEUGLEMENT même ne lui avait rien ôté de sa gaieté ordinaire. (Fonten.) Il n'avait eu, pendant son AVEUGLEMENT, qu'une idée faible des couleurs. (Buff.)*

S'il faut souffrir, mes yeux, un si sensible outrage,  
Qu'on m'ôte la puissance aussi bien que l'usage;  
Vous aurez moins de peine en cet aveuglement.

ROTROU.

† Aujourd'hui, on dit plus ordinairement  
CÉCITÉ.

**ABRACADABRESQUE** adj. (a-bra-ka-da-brèss-ke — rad. abracadabra). Néol. Synonyme d'abracadabrant, mais il est moins usité : *Une foule d'ombres ABRACADABRESQUES et chinoises. (Th. Gautier.)*

**ACCOINTANCE** s. f. (a-kou-ain-tan-se — rad. accointer). Liaison, fréquentation, rapports avec quelqu'un : *Elles n'évitaient pas avec moins de soin l'ACCOINTANCE des petits habitants. (B. de St-P.) Peut-être s'était-il aperçu de quelques mouvements des bandits dans la montagne, et de leurs ACCOINTANCES avec certaines gens de la ville. (G. Sand.) Il doit avoir quelques ACCOINTANCES avec la police. (E. Sué.)*

Le bel esprit, au siècle de Marot,  
Des grands seigneurs vous donnait l'accointance.  
M<sup>me</sup> DESHOULIÈRES.

# L'Alphabet Phonétique International (1888)

## Invention de l'API



Paul Passy  
(1859-1940)



Henry Sweet  
(1845-1912)

Daniel Jones  
(1845-1912)



**Arsène Darmesteter**  
(1846 - 1888)

**Adolphe Hatzfeld**  
(1824 - 1900)

**Thomas, Antoine**  
(1857-1935)

1890-1900 : *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe à nos jours*, par Adolphe Hatzfeld, Arsène Darmesteter et Antoine Thomas.

**FUSIONNER** [fu-zyò-né; en vers, -zi-ò-...] v. intr.  
[ÉTYM. Dérivé de fusion, § 154. || *Néolog.* Admis ACAD. 1878.]  
|| Faire fusion. Les deux compagnies ont fusionné. || *Trans-*  
*sitiv.* Ils ont fusionné leurs intérêts.

# Hatzfeld, Darmesteter et Thomas

## DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

DU COMMENCEMENT DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

PRÉCÉDÉ D'UN

TRAITÉ DE LA FORMATION DE LA LANGUE

ET CONTENANT :

- 1<sup>o</sup> LA PRONONCIATION FIGURÉE DES MOTS;
- 2<sup>o</sup> LEUR ÉTYMOLOGIE; LEURS TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES, AVEC RENVOI AUX CHAPITRES DU TRAITÉ QUI LES EXPLIQUENT, ET L'EXEMPLE LE PLUS ANCIEN DE LEUR EMPLOI;
- 3<sup>o</sup> LEUR SENS PROPRE, LEURS SENS DÉRIVÉS ET FIGURÉS DANS L'ORDRE A LA FOIS HISTORIQUE ET LOGIQUE DE LEUR DÉVELOPPEMENT;
- 4<sup>o</sup> DES EXEMPLES TIRÉS DES MEILLEURS ÉCRIVAINS, AVEC INDICATION DE LA SOURCE DES PASSAGES CITÉS

PAR MM.

**ADOLPHE HATZFELD**

PROFESSEUR DE MÉTRIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

ET

**ARSÈNE DARMESTETER**

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE DE MOYEN ÂGE ET D'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE  
À LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

AVEC LE CONCOURS DE

**M. ANTOINE THOMAS**

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE DU MOYEN ÂGE, PHILOLOGIE ROMANE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Ouvrage ayant obtenu le prix JEAN REYNAUD, d'une valeur de 10.000 francs



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

# Petit Larousse Illustré (1905)

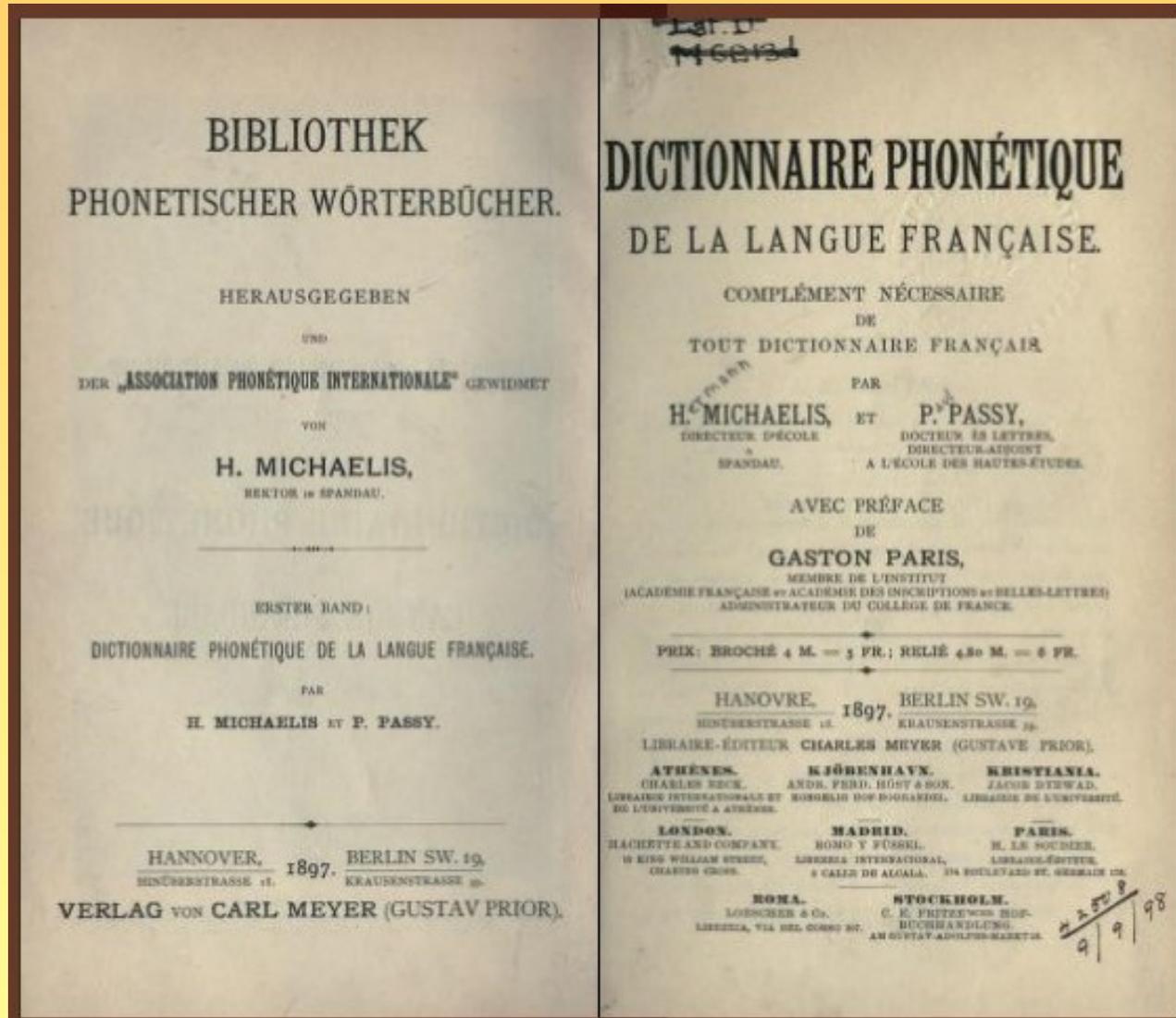
## Edition de 1913

**ABNÉGATION** (*si-on*) n. f. (lat. *abnegatio*, action de nier). Renoncement, sacrifice : *faire abnégation de soi.*

**ABJECTION** (*ab-jct-si-on*) n. f. Abaissement, avilissement, bassesse, en parlant du caractère, des sentiments : *vivre dans l'abjection n'est pas vivre.*

**ABOYER** (*boi-é*) v. n. (vx fr. *bayer*, avoir la bouche ouverte. — Change l'y en i devant un e muet : *il aboie.* Prend un y et un i de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous aboyions, vous aboyiez; que nous aboyions, que vous aboyiez*). Japper, en parlant du chien. Fig. Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre avec importunité : *cessez d'aboyer contre moi.*

# Dictionnaire phonétique de la langue française (Hermann et Passy) 1897



## a.

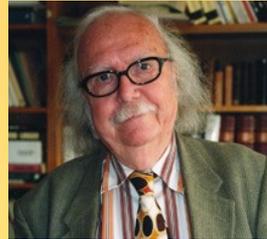
- a** *prp.* à.  
**a** *ind. prés. sg. d. av.* III. a. II. as.  
**aan[e]** = **ahan[e]**.  
**aba** *ind. prés. sg. d. abat.* III. abat.  
 I & II. **abats**. *sm.* abat ou abas.  
 — **fē** *sm.* abat-faim.  
 — **fwē** *sm.* abat-foin.  
**abak** *sm.* abaque.  
**abalurdis[-i:r]** *v.* abalourdiss-.  
 — **a(:)bl** *a.* abalourdissable.  
 — **mā** *sm.* abalourdissement.  
**abasō** *sm.* abat-son.  
**abat[r]** *v.* abatt-.  
 — **a:ʒ** *sm.* abatage.  
 — **e** *sf.* abatée.  
 — **i** *sm.* abatis ou abattis.  
 — **mā** *sm.* abattement.  
 — **wa:r** *sm.* abattoir.  
 — **y** *pp. & a.* abattu[e].  
 — **y:r** *sf.* abatture.  
**aba||vā** *sm.* abat-vent.  
 — **vwa** *sm.* abat-voix.  
**abazurdis[-i:r]** *v.* abasourdiss-.  
 — **mā** *sm.* abasourdissement.  
**abazu** *sf.* abajoue.  
**abazu:r** *sm.* abat-jour.  
**aba** *adv., prp. & int.* à bas.  
**aba-tardis[-i:r]** *v.* abâtardiss-.  
 — **mā** *sm.* abâtardissement.  
**abā-dən[e]** *v.* abandonn-.  
 — **a(:)bl** *a.* abandonnable.  
 — **ate:r** *sm.* abandonnataire.  
 — **atris, -atē:r** *s.* abandonnatrice,  
 —ateur.  
 — **mā** *sm.* abandonnement.  
**abā-dō** *sm.* abandon.  
**abdik[e]** *v.* abdiqu-.  
 — **a-sjō** *sf.* abdication.  
**abdōmen** *sm.* abdomen.  
**abdōminal** *a.* abdominal[e].  
**abdyksjō** *sf.* abduction.  
**abdyktō:r** *sm.* abducteur.  
**abe** *sf.* abée.  
**ab||e** *sm.* abbé.  
 — **e(j)i** *sf.* abbaye.  
**abese** *sm.* abc.  
 — **dē:r** *sm.* abécédaire.  
**abe-tis** = **abē-tis**.  
**abē:j** *sf.* abeille.  
**abək[e]** *v.* abe(c)qu- ou abèqu-.  
 — **ø:z** *sf.* abecqueuse.  
**abē(r)ra-sjō** *sf.* aberration.  
**abes** *sf.* abbesse.  
**abē:s[e]** *v.* abaiss-.  
 — *sf.* abaisse.  
 — **a(:)bl** *a.* abaissable.  
 — **ā[:t]** *a.* abaissant[e].  
 — **mā** *sm.* abaissement.  
 — **ø:r** *sm.* abaisseur.  
**abē-tis[-i:r]** *v.* abêtiss-.  
 — **mā** *sm.* abêtissement.  
**abi** *sm.* habit  
**abi:j[-ije]** *v.* habill-.  
 \*— **a:ʒ** *sm.* habillage.  
 \*— **mā** *sm.* habillement.  
 \*— **ø:z, ø:r** *s.* habilleuse, cur.  
**abil** *a.* habile.  
 — **it[e]** *v.* habilit-.  
 — **ite** *sf.* habilité.  
 — **te** *sf.* habileté.  
**abi:m** *sm.* abîme.  
 — **[e]** *v.* abîm-.  
**abisin||i** *nprf.* Abyssinie.  
 — **jen, jē** *a.* abyssinien[ne. s. Abys-  
**abit[e]** *v.* habit- (sinien[ne.  
 — **a(:)bl** *a.* habitable.

# Le mutisme des dictionnaires de la fin du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle

# Une nouvelle dynamique : les dictionnaires de la maison d'édition Robert



Paul Robert  
(1910-1980 )



Alain Rey



Josette Rey-Debove

- Création de la *Société du Nouveau Littré*
- 1950, P. Robert obtient le prix Saintour de l'Académie Française pour le premier fascicule de son dictionnaire
- 1952, recrutement d'Alain Rey et Josette Debove

# Les dictionnaires Robert

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (ou Grand Robert de la langue française)

- 1950-1964 => Pas de transcription en API mais une transcription du type : « *aquilon* ( *a-ki*) »
- 1966 => Pas de transcription en API mais une transcription du type : « *aquilon* ( *a-ki*) »

# Introduction de l'API

Petit Robert 1967 :

« Ce dictionnaire, minutieusement préparé et tenu à jour des plus récents travaux scientifiques – notamment dans le domaine linguistique (phonétique, étymologie, datations, etc.) – est destiné à un très vaste public [...] » (Paul Robert, Préface du PR 1967)

## « III. PRONONCIATION ET TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE

Tous les mots traités sont transcrits phonétiquement; cette transcription, entre crochets, suit immédiatement la tête de l'article. Seuls les éléments de composition, qui ne se rencontrent jamais seuls, échappent à cette règle générale. La nécessité de cette transcription apparaîtra évidente aux étrangers. Quant aux lecteurs français, ils constateront sans doute que les mots qui posent un **problème de prononciation** sont bien plus nombreux qu'ils ne le pensaient. Les variations individuelles et l'appauvrissement du système phonétique (e ouvert et e fermé; o ouvert et o fermé; a postérieur et a antérieur, etc.) font qu'il est toujours utile de donner une norme.

Nous avons choisi la notation de l'Association Phonétique internationale qui, seule, permet de noter avec précision le timbre des voyelles et l'articulation des consonnes. La lecture n'en est pas difficile; tous les élèves qui étudient les langues étrangères doivent d'ailleurs savoir déchiffrer cette notation, et il suffira aux autres de se familiariser avec les tables de correspondance données pour comprendre la transcription.

On trouvera plus loin, après l'alphabet phonétique, un exposé des principes qui ont guidé cette transcription. » (Alain Rey, Présentation du PR 1967 : p. XIII)

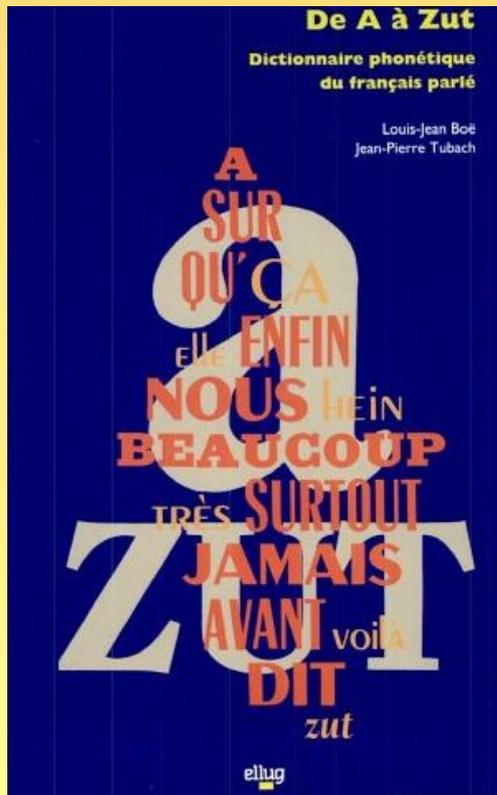
Les principes généraux de la transcription phonétique exposés en pages XXIV et XXV le sont par A. LUCOT et J. REY-DEBOVE. Il est dit qu'ont été utilisés les dictionnaires de prononciation de Barbeau-Rhode et de Warnant.

# Et nos dictionnaires modernes ?

## A- Dictionnaires « grand public » :

- Pas de notation phonétique systématique dans les Larousse (notation uniquement pour les mots jugés problématiques, ex : « archétype »)
- Notation phonétique dans les Robert
- Notation dans le *Trésor de la langue française*

## B – Dictionnaires spécialisés



1983

a	1476	a v	<b>absentéisme</b>	1	absãteismã
à	1827	a v			vccvcvccv
<b>abandon</b>	1	abãdõ	<b>absolu</b>	3	absõly
<b>abandonné</b>	1	abãdãne	<b>absolue</b>	2	absõly
<b>abandonnerai</b>	1	abãdãnãe	<b>absolument</b>	70	absõlymã
<b>abbé</b>	9	abe	<b>absolument</b>	12	absõlymã-t
<b>aberrant</b>	1	aberã	<b>absolument</b>	1	absõlymã
<b>abimé</b>	3	abime	<b>absorbe</b>	1	absõrb
<b>aboiera</b>	1	abwãrã	<b>absorbe</b>	2	absõrbãe
<b>abolies</b>	1	abõli	<b>absorption</b>	1	absõrpsjõ
<b>abominable</b>	1	abõminãblãe	<b>abstrait</b>	3	abstre
		vccvcvccv	<b>absurde</b>	3	absyrã
<b>abomination</b>	1	abõminãsjõ	<b>absurdité</b>	1	absyrãite
		vccvcvccv	<b>académie</b>	9	akãdemi
<b>abonde</b>	1	abõd	<b>académies</b>	2	akãdemi
<b>abord</b>	43	abõr	<b>académiser</b>	1	akãdemise
<b>abord</b>	1	abõrãe	<b>accéder</b>	1	aksede
<b>aborde</b>	1	abõrd	<b>accélération</b>	2	akselerãsjõ
<b>aborder</b>	3	abõrde			vccvcvccv
<b>abouti</b>	1	abuti	<b>accélère</b>	1	akseler
<b>aboutir</b>	2	abutiã	<b>accélérée</b>	2	akselere
<b>aboutit</b>	1	abuti	<b>accent</b>	29	aksã
<b>abrèger</b>	1	abrẽze	<b>accentuation</b>	1	aksãtjãsjõ
<b>abreuve</b>	1	abrẽv	<b>accentue</b>	1	aksãty
<b>abreuve</b>	1	abrẽvãe	<b>acceptable</b>	1	akseptãbl
<b>abréviation</b>	1	abrẽvjãsjõ	<b>acceptant</b>	1	akseptã
<b>abrite</b>	1	abrit	<b>acceptation</b>	5	akseptãsjõ
<b>abriter</b>	1	abrite	<b>accepte</b>	1	aksept
<b>abrupte</b>	1	abrỹpt	<b>accepté</b>	4	akseptã
<b>abrupti</b>	1	abrỹti	<b>acceptée</b>	1	akseptãe
<b>absence</b>	3	absã	<b>acceptent</b>	1	aksept
<b>absentéisme</b>	1	absãteism	<b>accès</b>	1	akse
		vccvcvccv			vccv

# Conclusion

- Le marquage de la prononciation a intéressé très tôt les lexicographes
- Les premières tentatives de représentation résidaient dans la volonté de palier les difficultés liées à la distance entre phonie et graphie
- La généralisation du marquage de la prononciation s'est faite tout d'abord au sein de dictionnaires « spécialisés »
- Le plus gros problème rencontré par les lexicographes pour marquer la prononciation a longtemps résidé dans l'absence de codage véritablement adapté.
- L'API n'a été utilisé que très tardivement dans les dictionnaires
- On peut s'interroger sur la nécessité de la généralisation du marquage de la prononciation dans les dictionnaires (cf. Robert/Larousse)